

REGLEMENT DU JEU

*«Gagnez des places pour le Tour de France avec Continental
(Jeu – Tour de France 2021 – Continental)»*

ARTICLE 1 – SOCIETE ORGANISATRICE

La société CONTINENTAL France, SNC, Division Commerce – BP 10519 La Croix Saint Ouen – 60205 Compiègne cedex, RCS Sarreguemines 380 110 304 (ci-après nommée la « Société Organisatrice ») organise chaque jour de 11h30 à 10h00 le lendemain matin (heure française), entre le 1er le 21 juin 2021, vingt-et-un (21) jeux (un par jour) intitulés *«Gagnez des places pour le Tour de France avec Continental (Jeu – Tour de France 2021 – Continental)»* (ci-après le(s) « Jeu(x)») accessibles sur sa page fan www.facebook.com/continentalfrance (ci-après «le Site»).

Le présent règlement des Jeux (ci-après le Règlement ») est accessible depuis la page Facebook® sus-visée.

ARTICLE 2 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation aux Jeux implique l'acceptation sans aucune réserve au principe des Jeux, au présent Règlement et à toute décision de la Société Organisatrice sur toute contestation qui pourrait survenir concernant l'interprétation et/ou l'application du présent Règlement. Toute participation contraire à l'un quelconque des articles du présent Règlement sera considérée comme nulle et ne pourra donner lieu à l'attribution d'un lot.

Chaque participant sait que l'intervention du hasard ne peut lui donner d'autre assurance que celle de l'espérance d'un gain éventuel et aléatoire.

ARTICLE 3 – MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Jeux sont ouverts à toute personne physique majeure, au jour de sa participation, résidant en France Métropolitaine incluant la Corse, disposant d'un accès à Internet, d'une adresse email valide et d'un compte Facebook® à l'exception :

- › Des membres du personnel des sociétés du groupe Continental,
- › Des personnes ayant participé directement ou indirectement à la conception, à la réalisation ou à la gestion du Jeu,
- › Des membres du foyer des personnes susvisées (même adresse) et de leur famille (conjoint, ascendant(s), descendant(s), frère(s) et sœur(s)).

Pour chaque jeu, les personnes souhaitant participer au Jeu devront :

- 1- liker la Page Facebook® www.facebook.com/continentalfrance
- 2- et sous le post du jeu, répondre correctement, en commentaire, à la question du jour posée dans ce post (ci-après le(s) « Participant(s) »)

Question jeu 1 : Continental fabrique également une gamme de pneumatiques au service des engins d'assistance aéroportuaire :

- a) vrai
- b) faux

Indice : <https://bit.ly/3c2j904>

Question jeu 2 : Cette année, le Groupe Continental fêtera ses ...

- a) 100 ans
- b) 150 ans
- c) 200 ans

Question jeu 3 : Qui est le vainqueur de l'édition 2020 du Tour de France ?

- a) Tadej Pogacar
- b) Julian Alaphilippe
- c) Primož Roglic
- d) Richie Porte

Question jeu 4 : De quelle série de courses de voitures électriques tout-terrain Continental est-il le partenaire fondateur et le fournisseur officiel de pneumatiques ?

- a) Race XYZW
- b) Electric Z Race
- c) Extreme E

Indice : <https://bit.ly/34LWvVX>

Question jeu 5 : Avec quelle matière première naturelle sont produits les pneus Urban Bike de Continental ?

- a) Pissenlit Taraxagum™
- b) Chèvrefeuille des Pyrénées
- c) Violette des marais

Question jeu 6 : Quel vainqueur récompense Continental chaque jour ?

- a) Le Maillot violet
- b) Le Vainqueur d'étape
- c) Le Maillot orange

Question jeu 7 : Quelles chaussures de sport ont des semelles issues d'un partage de technologie avec Continental ?

- a) Nike
- b) Adidas
- c) Reebok
- d) Puma

Indice : <https://bit.ly/3vCeUA1>

Question jeu 8 : Quand débutera l'édition 2021 du Tour de France ?

- a) Le samedi 26 juin
- b) Le dimanche 27 juin
- c) Le lundi 28 juin

Indice : <https://bit.ly/2Sy18zK>

Question jeu 9 : Dans quelle ville aura lieu le Grand Départ de l'édition 2021 du Tour de France ?

- a) Deauville
- b) Brest
- c) Paris

Indice : <https://bit.ly/2Sy18zK>

Question jeu 10 : Dès que la température descend en dessous de 7 degrés, il est conseillé d'équiper votre véhicule avec des pneus hiver. Lesquels de ces produits pourriez-vous choisir ?

- a) WinterContact™ TS 870
- b) PremiumrContact™ 6
- c) EcoContact™ 6

Indice <https://bit.ly/3i7myi2>

Question jeu 11 : Dans quelle ville se tiendra le Grand Départ du Tour de France 2022 ?

- a) Copenhague
- b) Barcelone
- c) Rome

Question jeu 12 : Le Groupe Continental travaille sans relâche afin de vous offrir (choisissez la bonne accroche) :

- a) Une mobilité plus sûre, plus durable et plus connectée
- b) Une mobilité en skate-board

Question jeu 13 : Quel est l'ambition de la "Vision zéro" du Groupe Continental ?

- a) Zéro blessé, zéro décès, zéro accident
- b) Zéro blessé
- c) Zéro accident

Question jeu 14 : Près d'une voiture sur trois en Europe est livrée avec des pneus Continental. (Choisissez la bonne réponse)

- a) Vrai
- b) Faux

Indice : quelque part sur la page d'accueil <https://bit.ly/3bZve6l>

Question jeu 15 : Quel est le nom du pneu Continental pour Extreme E capable de rouler dans les conditions les plus extrêmes ?

- a) Le CrossContact™
- b) Le ContiSuperPneu
- c) Le ContiTexas3

Indice : <https://bit.ly/2Suasoo>

Question jeu 16 : Continental travaille sur l'économie circulaire pour une mobilité plus durable, l'un de ses objectifs est d'atteindre en 2050 :

- a) 50 % de neutralité carbone
- b) 80 % de neutralité carbone
- c) 100 % de neutralité carbone

Question jeu 17 : Quel champion du monde de Formule 1 et entrepreneur environnemental est le nouvel ambassadeur de Continental ?

- a) Nikolai Setzer
- b) Nico Rosberg
- c) Mikaela Åhlin-Kottulinsky

Indice : <https://bit.ly/3vGRfia>

Question jeu 18 : Vous êtes fan du Tour de France et vous avez décidé de le suivre en camping car ? Dites-nous quel serait le pneu idéal pour votre sécurité ?

- a) Le Vanco™ Camper
- b) Le ContiAstro7

Question jeu 19 : Continental propose des Solutions Digitales pour la gestion des flottes Poids Lourd :

- a) VRAI, Continental propose les solutions telles que ContiConnect™ & ContiPressureCheck™
- b) FAUX, Continental propose uniquement des pneumatiques

Indice : <https://bit.ly/3fS5Pfl>

Question jeu 20 : Quel composant se retrouve dans nos pneus vélos et motos ? (et d'ailleurs aussi dans nos pneus voitures ?

- a) OrangeChili
- b) BlackChili
- c) WhiteChili

indice <https://bit.ly/2RbEXiK>

Question jeu 21 : Continental fabrique également :

- a) Des pneus agraires haute performance
- b) Des pneus pour trottinettes et rollers

Indice : <https://bit.ly/3frFgPS>

Toute inscription au Jeu incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent Règlement, et notamment lorsque l'inscription comporte de fausses indications ou des indications communiquées après la date limite de participation et/ou falsifiées, sera considérée comme nulle. Toutes indications d'identité ou d'adresse falsifiées, frauduleuses, fausses, mensongères, incorrectes, et/ou inexactes entraînent l'élimination du Participant du Jeu.

La Société Organisatrice se réserve le droit de faire toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité et l'adresse des Participants. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect de l'article 9 du Code civil.

Pour chaque jeu, il ne sera accepté qu'un seul commentaire par Participant (même nom, même prénom, même adresse postale). Il est rigoureusement interdit de jouer avec plusieurs comptes Facebook®.

La tentative d'une inscription multiple pourra entraîner la disqualification du Participant par la Société Organisatrice, conformément à l'article 2 du Règlement.

Le Participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du Jeu et de ce présent règlement.

Chaque jour, un (1) Participant sera tiré au sort parmi les participations valides et se verra attribuer un lot (ci-après le(s) « Gagnant(s) »).

ARTICLE 4 – DOTATION(S)/ATTRIBUTION DES LOTS

Il sera attribué, par le biais d'un tirage au sort organisé au plus tard le lendemain de la fin de chaque Jeu, le/les lot(s) suivant(s) :

Jeu 1 – 1^{er}-2 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 1^{ère} étape du Tour de France à Brest le 26 juin 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 2 – 2-3 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 2^{ème} étape du Tour de France à Perros-Guirec le 27 juin 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 3 – 3-4 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 3^{ème} étape du Tour de France à Lorient le 28 juin 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 4 – 4-5 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 4^{ème} étape du Tour de France à Redon le 29 juin 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 5 – 5-6 juin 2021

Un lot (1) de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 5^{ème} étape du Tour de France à Changé le 30 juin 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 6 – 6-7 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 6^{ème} étape du Tour de France à Tours le 1^{er} juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 7 – 7-8 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 7^{ème} étape du Tour de France à Vierzon le 2 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 8 – 8-9 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 8^{ème} étape du Tour de France à Oyonnax le 3 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 9 – 9-10 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 9^{ème} étape du Tour de France à Cluses le 4 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 10 – 10-11 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 10^{ème} étape du Tour de France à Albertville le 6 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 11 – 11-12 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 11^{ème} étape du Tour de France à Sorgues le 7 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 12 – 12-13 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 12^{ème} étape du Tour de France à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 8 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 13 – 13-14 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 13^{ème} étape du Tour de France à Nîmes le 9 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 14 – 14-15 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 14^{ème} étape du Tour de France à Carcassonne le 10 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 15 – 15-16 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 15^{ème} étape du Tour de France à Céret le 11 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 16 – 16-17 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 16^{ème} étape du Tour de France au Pas de la Case le 13 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 17 – 17-18 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 17^{ème} étape du Tour de France à Muret le 14 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 18 – 18-19 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 18^{ème} étape du Tour de France à Pau le 15 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 19 – 19-20 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 19^{ème} étape du Tour de France à Mourenx le 16 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 20 – 20-21 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 20^{ème} étape du Tour de France à Libourne le 17 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Jeu 21 – 21-22 juin 2021

Un (1) lot de quatre (4) places dans une structure d'accueil privative au sein du Village Départ de la 21^{ème} étape du Tour de France à Chatou le 18 juillet 2021 (Valeur commerciale du lot 1740€ TTC).

Important :

- Il sera impératif pour pouvoir bénéficier du lot de se conformer aux demandes en matière de réglementations sanitaires qui seront faites par ASO ; société organisatrice du Tour de France (masque obligatoire, potentiellement test PCR ou autre).
- Les accompagnants doivent être âgés de 14 ans minimum.

Programme type de la journée

- Accueil au pavillon Continental
- Accès au village départ avec buffets thématiques (boissons, restauration...), animations du village, présence d'anciens champions de cyclisme et de personnalités
- Accès au paddock des équipes : sous réserve d'ouverture de la part d'ASO
- Accès au podium signature sous réserve d'ouverture de la part d'ASO
- Passage de la caravane publicitaire
- Départ de la course

Le programme ci-dessus est donné à titre indicatif et peut être modifié par l'organisateur notamment en raison de l'évolution de la crise sanitaire (notamment les accès paddock et podium signature).

Seuls les frais expressément visés ci-dessus seront pris en charge par la Société Organisatrice, toute autre dépense tels les frais de déplacement pour se rendre et revenir du lieu de l'événement, d'hébergement, de repas, boissons non visées ci-dessus ou dépenses personnelles, restent à la charge des Gagnants et de leurs accompagnants.

Le(s) Gagnant(s), ainsi que leurs/son accompagnant(s) devront être munis, le jour de l'événement, de leur carte d'identité en cours de validité ainsi que du justificatif de leur gain qui leur sera fourni par la Société organisatrice.

En cas d'indisponibilité du/des Gagnant(s) à la/aux date(s) précitée(s), aucune compensation ne pourra être accordée.

Ces lots ne pourront être attribués sous une autre forme que celle prévue par le présent Règlement. Ils ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni faire l'objet d'un échange ou d'une remise de leur contre-valeur totale ou partielle en numéraire. Si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le/les lot(s) proposés par un/d'autre(s) lot(s) de valeur et de nature équivalente ou supérieure. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 5 – MISE A DISPOSITION DES LOTS

Les Gagnants seront informés de leur gain par message personnel via leur compte Facebook.

Ils devront dans un délai de quatre (4) jours calendaires à compter de l'envoi de ce message confirmer leur acceptation du lot et communiquer leurs nom et prénom, adresse mail, âge (du participant et de ses accompagnants) et numéro de téléphone.

Un mail leur sera ensuite envoyé pour leur communiquer les modalités d'inscription afin de recevoir leurs invitations.

Tout Gagnant qui ne respectera pas les conditions ci-dessus dans le délai sus-énoncé sera considéré comme ayant renoncé purement et définitivement à son lot, lequel ne sera pas réattribué.

En cas d'empêchement ou de renonciation d'un gagnant à la jouissance de son lot, pour quelque cause que ce soit, le gagnant concerné sera réputé démissionnaire, sa participation au Jeu sera caduque et le lot pourra être réattribué.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITE

La Société Organisatrice rappelle aux Participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des Participants à ce réseau via les Sites.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de toute dommage direct ou indirect et aucun recours ne pourra être engagé contre elle dans les cas énumérés ci-après empêchant la participation au Jeu et/ou le bon déroulement du Jeu et/ou obligeant la Société Organisatrice à modifier, suspendre, écourter, reporter ou annuler le Jeu et/ou privant partiellement ou totalement le/le(s) Gagnant(s) du bénéfice de leur lot et/ou allongeant le délai de remise du/des lot(s) et/ou entraînant la perte ou la détérioration du/des lot(s) : (1) fait d'un tiers ; (2) encombrement du réseau Internet ; (3) erreur humaine ou d'origine électronique ; (4) toute intervention malveillante ; (5) liaison téléphonique défaillante ; (6) matériels ou logiciels ; (7) force majeure ; (8) défaut technique.

Enfin la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous incidents et/ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation.

ARTICLE 8 – AUTORISATION

La participation au présent Jeu implique l'autorisation de diffusion des noms, prénoms et ville des gagnants sur tous supports afin de communiquer les résultats du présent Jeu.

Le Participant autorise la Société Organisatrice, à réaliser, utiliser, exploiter et diffuser à titre gracieux, en partie ou en totalité, dans un but interne et externe, les photographies et/ou vidéos réalisées dans le cadre du présent Jeu.

Les photographies ou vidéos pourront faire l'objet d'un montage et pourront ainsi être utilisées en tout ou partie. La présente autorisation n'implique en aucune façon une obligation pour la Société Organisatrice d'utiliser ces éléments.

Ces photographies ou vidéos pourront être reproduites et diffusées sous toutes formes et sur tous supports de webdiffusion, télédiffusion, papier et électronique.

La présente autorisation est donnée pour une durée de 2 ans à compter de la fin du Jeu.

La Société Organisatrice s'engage à supprimer dans le délai précité sur l'ensemble des supports, les éléments objet de la présente autorisation.

Le Participant reconnaît toutefois être informé et connaître les limites inhérentes au réseau Internet, et notamment la possibilité qu'un tiers réalise une copie de la ou des image(s) et la/les reproduise sur un site ou autre support dont le Groupe Continental n'a pas la maîtrise.

ARTICLE 9 – DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent Règlement est déposé auprès de Maître Thines, Huissier de justice, Place de la Gare à Sarreguemines (57200).

ARTICLE 10 – DROITS DE PROPRIÉTÉ

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce Jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

ARTICLE 11 - DONNÉES PERSONNELLES

1- Traitement de vos données personnelles dans le cadre du Jeu

Continental France ne traite les données à caractère personnel des Participants que si ces dernières sont nécessaires à la participation au Jeu. Les seules données à caractère personnel des Participants, qui sont collectées par la Continental France, sont le nom et prénom, adresse mail, âge (du Participant et de ses accompagnants) et numéro de téléphone. Ces données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du Jeu et la jouissance des dotations, puis supprimées à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver.

Si cela est nécessaire pour la gestion du Jeu, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées sur la même base légale et pour la même finalité aux sociétés affiliées de Continental France conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental (« société affiliée » désigne toute entité juridique qui, de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote ou du capital de cette entité juridique).

Nous transmettons vos données à caractère personnel à notre prestataire en charge de la conception et de la gestion du Jeu aux fins de traitement de votre participation au Jeu. Celui-ci traite vos données à caractère personnel pour le compte de Continental France sur la base d'un accord de traitement de données.

2- Protection des données stockées

Continental France prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel fournies par les Participants contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées. Les mesures de sécurité sont continuellement améliorées et adaptées en conformité avec les dernières technologies. Les données fournies qui ne sont pas cryptées peuvent potentiellement être collectées et manipulées par des personnes non autorisées. Pour cette raison, Continental France souhaite vous informer que la transmission sécurisée de données par Internet (ex. email) ne peut nullement être garantie.

3- Droits des Participants

En vertu du Règlement Général de la Protection des Données (EU RGPD), les Participants bénéficient des droits suivants quant au traitement de leurs données à caractère personnel (Droits d'information des articles 13 et 14 EU RGPD) :

- Droit de retirer son consentement de l'article 7 EU RGPD ;
- Droit d'accès de l'article 15 EU RGPD ;
- Droit de rectification de l'article 16 EU RGPD ;
- Droit de suppression de l'article 17 EU RGPD ;
- Droit de limitation au traitement de l'article 18 EU RGPD ;
- Droit à la portabilité des données de l'article 20 EU RGPD ;
- Droit d'opposition au traitement de l'article 21 EU RGPD.

En cas de question sur ce sujet ou pour exercer ces droits, les Participants peuvent contacter le responsable à la protection des données :

- à l'adresse postale suivante : Continental France, DPO, Jeu «*Gagnez des places pour le Tour de France avec Continental (Jeu – Tour de France 2021 – Continental)*», BP 10519 La Croix Saint Ouen – 60205 Compiègne cedex, ou
- à l'adresse e-mail suivante : dpo-continentialsnc@actecil.fr.

L'exercice de ces droits est susceptible, selon le moment où il intervient, d'impacter la prise en compte de la participation ou l'attribution d'un lot. Si l'attribution d'un lot à un Gagnant s'avère impossible en raison de l'exercice de ces droits, le lot ne sera pas réattribué.

Le cas échéant, les Participants peuvent également contacter l'autorité de protection des données nationale compétente. Pour la France, il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Par ailleurs, les Participants disposent du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique.

ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE – DIFFERENDS

Le présent Règlement est soumis au droit français, sans préjudice des éventuelles règles de conflit de lois pouvant exister.

En cas de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la société Organisatrice à l'adresse postale suivante Continental – Division Commerce - Jeu «Gagnez des places pour le Tour de France avec Continental (Jeu – Tour de France 2021 – Continental)» - BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de fin de la session de Jeu concernée (cachet de la poste faisant foi).

En cas de différence entre la version du Règlement déposée auprès de l'huissier et la version du Règlement accessible sur le(s) Site(s), c'est la version déposée auprès de l'huissier qui prévaudra dans tous les cas de figure. De même, la version déposée auprès de l'huissier fait foi face aux informations divulguées sur le(s) Sites et en contrariété avec le présent Règlement.

Tout litige né à l'occasion du Jeu et qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents.